

Assemblée Générale constitutive

Association « Les Vergers de Trémoins »

Le 24 novembre 2012, à 17h30, les personnes suivantes se sont réunies à la salle de convivialité de Verlans:

Grégoire GILLE, maire de Trémoins,
Georges DORMOY, 2^{ème} adjoint au maire de Trémoins,
Sandrine BALLAY, conseillère municipale,
André CUENOT, conseiller municipal,
Thierry ZIEGLER, conseiller municipal,

Fernand BURKHALTER, Président de la CCPH,
André-Marie DEPOUTOT, maire de Laire,
Philippe GUYOT, adjoint au maire de Verlans, directeur du Pôle scolaire de Coisevaux,
Michel DOLOTA, maire honoraire de Trémoins,
Etienne NUSSBAUMER, Président de la Caisse Locale du Crédit Agricole,
Benoît GILLE, gérant d'INOPLAN,
Cyril BALTHAZARD, employé communal,
Guy LUCCHESI, Président « Sauvegarde des Fruitières de Bavans »
Daniel CARRIER, association « Sauvegarde des Fruitières de Bacans »,
André LAZZARONI, association « Croqueurs de pommes » Haute-Saône,

Carole GILLE,
Ninon BALLAY,
Valérie MORENO,
Maurice DIETRICH,
André METTEY,
Françoise METTEY,
Jean VARECHON,
Michèle VARECHON,
Jacques BOUVIER,
Jo JUNG,
Claude GUIGNARD,
André VALLEY,
Pascal METTEY.

En préambule, M. le Maire de Trémoins tient à excuser les personnes suivantes qui lui ont fait part de leur indisponibilité :

- Antoine Hantz (RFF), Pierre Roche (SETEC), Anne Petit (RFF),
- Fabrice Vrillacq (CCPH),
- Michel Jeanningros (Sauvegarde des Fruitières de Bavans),
- René Mouglin, Jacques Caré, Joseph Capicotto (Trémoins), ...

Ensuite, M. le Maire tient à faire part à l'assistance du chaleureux message de soutien de Madame Anne Petit, responsable environnement de RFF :

« Je vous remercie de cette invitation et félicite Monsieur le Maire et l'ensemble des habitants de Trémoins pour leur enthousiasme et la continuité des actions que nous avons engagées. Je trouve que c'est formidable que cela puisse perdurer au sein d'une association. Je suis malheureusement en congés maladie suite à une fracture de la cheville et ne pourrai pas participer à cette assemblée. Par ailleurs,

l'ensemble des interlocuteurs que vous avez connus a changé : mon adjoint Antoine Hantz est maintenant en région Languedoc-Roussillon, notre maître d'œuvre Pierre Roche travaille sur d'autres projets et moi je suis amenée à partir à Paris pour prendre de nouvelles fonctions au siège de RFF début 2013.

Les bureaux de RFF ont déménagé à Dijon et l'interlocuteur du projet pour RFF est dorénavant Pascal GUILLAUME. Je lui transmets l'information mais ne pense pas qu'il assiste à la réunion.

Après 16 années passées sur le projet LGV Rhin-Rhône à avoir tenté de mener de nombreuses actions environnementales, je reste cependant toujours attachée à prendre des nouvelles du verger et des moutons, et mon adresse mail reste inchangée. Si l'occasion se présente, je reviendrai avec plaisir vous revoir au printemps prochain.

Je vous remercie de bien vouloir transmettre mes amitiés et mon soutien à toute l'équipe

Bien cordialement,

Anne Petit »

Après avoir chaleureusement remercié l'ensemble des bénévoles qui ont pris part à l'une ou l'autre des étapes de mise en place du verger, M. le Maire présente par le biais du diaporama l'historique du projet ainsi que les étapes importantes de sa construction.

Il rappelle également les objectifs fixés par l'équipe municipale à l'origine de la démarche, à savoir :

- Organisation de visites organisées et commentées,
- Implication des plus jeunes dans le projet, par l'intermédiaire du Pôle Scolaire de Coisevaux,
- Organisation de séances d'apprentissage de la taille et de la greffe,
- Organisation d'animations festives autour de la cueillette des fruits,
- Pressage des pommes dans le pressoir communal, voire distillation de fruits dans l'alambic municipal,
- Prolongement de la démarche avec mise en place d'un rucher.

Ces objectifs s'inscrivent dans une volonté affichée de développer les animations socioculturelles au sein du village, en mettant l'accent sur une pédagogie nécessaire orientée vers le vivant. La base de cette démarche s'appuie donc sur l'équilibre biologique recherché dans la composition du verger : cet exemple pratique devient alors un vecteur primordial de communication. Il valorise l'ensemble de la démarche et lui permet une différenciation indispensable et comprise de tous.

C'est ainsi que la recherche du label « Agriculture Biologique » fera partie du cahier des charges pour la poursuite du projet.

A l'issue de la mise en place de l'association appelée à gérer le verger, une convention sera définie entre la Commune et l'association pour régir le fonctionnement de la relation Commune-Association, ainsi que les moyens nécessaires.

- Après avoir présenté l'historique du projet, de sa conception à sa réalisation, en passant par les phases de validation nécessaires,
- Après avoir rappelé le rôle primordial du principal financeur qu'est RFF, sans oublier la Caisse Locale du Crédit Agricole qui a également participé au projet,
- Après avoir retracé les étapes importantes vues à travers la presse locale,
- Après avoir souligné le rôle décisif des bénévoles qui ont réalisé un travail remarquable à l'occasion de la construction de la bergerie (celle-ci étant issue en très grande partie de matériaux de récupération suite à la démolition de l'ancien préau),
- Après avoir détaillé la composition du verger,
- Après avoir écouté l'intervention de Benoît GILLE, du laboratoire INOPLAN, qui a expliqué à l'auditoire les principes mis en œuvre dès la plantation des arbres (mycorisation des racines, utilisation d'oligo-éléments) puis lors de la saison écoulée (pulvérisation régulière d'oligo-éléments), le constat étant un taux de reprise des arbres excellent. Les perspectives à venir ont également été détaillées, en insistant sur l'intérêt d'obtenir sous 2 ans le label « Agriculture Biologique »,

M. le Maire présente le projet de statuts de la nouvelle association, en rappelant que ceux-ci avaient été étudiés par le détail à l'occasion d'une précédente réunion.

A l'issue d'un vote de l'assemblée, les statuts sont approuvés à l'unanimité des présents.

Il est ensuite fait appel à candidatures pour doter l'association d'un conseil d'administration.

Concernant les membres de droit représentant la municipalité, il est proposé :

- Georges DORMOY, 2^{ème} adjoint au maire de Trémoins,
- Sandrine BALLAY, conseillère municipale,
- André CUENOT, conseiller municipal,
- Thierry ZIEGLER, conseiller municipal,

étant rappelé que l'adjoint au maire se positionnera par la suite sur un poste de vice-président de l'association.

Concernant les membres hors conseil municipal, les candidats sont les suivants :

- Jacques BOUVIER,
- Jacques CARE,
- Maurice DIETRICH,
- Claude GUIGNARD,
- Philippe GUYOT,
- Jo JUNG,
- André METTEY,
- Pascal METTEY,
- Valérie MORENO,
- René MOUGIN,
- Etienne NUSSBAUMER,

L'assemblée vote à l'unanimité pour l'ensemble des candidats, et désigne ainsi le Conseil d'Administration de l'association (11 membres hors conseil, plus 4 membres de droit issus du conseil municipal).

A l'issue de cette assemblée générale, le Conseil d'Administration tient sa première réunion et élit son bureau. Sont ainsi élus à l'unanimité :

- Président : Claude GUIGNARD,
- Vice-président : Pascal METTEY,
- Vice-président : Georges DORMOY (membre de droit représentant le Conseil Municipal),
- Secrétaire : Jacques BOUVIER,
- Trésorier : Jo JUNG
- Assesseur : Jacques CARE,
- Assesseure : Valérie MORENO.

Après avoir chaleureusement félicité l'ensemble des nouveaux élus (membres du conseil d'administration et membres du bureau) de l'association, M. le Maire convie tous les participants à cette première assemblée générale à partager le verre de l'amitié.